

ETUDIER AU JAPON

Programme multidisciplinaire FEG, FDSP et ALLSH



MEIJI UNIVERSITY

Lien sur le site web:

www.meiji.ac.jp

Lien page RI partenaire :

www.meiji.ac.jp/cip/english/purpose/future

Fondée en 1881, l'université Meiji (明治大学, *Meiji daigaku*) est aujourd'hui composée de dix écoles académiques et de 16 écoles doctorales, ainsi que d'une école primaire et d'une école secondaire. Le campus principal, connu sous le nom de Surugadai Campus, et les trois autres campus plus petits, à savoir Izumi Campus, Nakano Campus et Ikuta Campus, sont tous situés à Tokyo.



Campus de Meiji University

Modalités de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant reste inscrit à Aix-Marseille Université pendant l'année de mobilité - Gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil. - Possibilité de validation de la période d'études par équivalence (Contrat d'études)
Contingent / université	<ul style="list-style-type: none"> - 2 étudiants/ année universitaire - 4 étudiants/semestre
Disciplines/Dpt/Section	Faculté d'Arts, Langues, Littérature et Sciences Sociales. Faculté de Droit et Science Politique Faculté d'Economie et Gestion
Public visé	Etudiants de L3 ou M ALLSH, FDSP, FEG
Conditions d'éligibilité	Être inscrit à Aix-Marseille Université l'année précédant la mobilité. Niveau d'études minimal : être titulaire de la L2 avant le départ en mobilité
Niveau linguistique	Japonais (préférable JLPT – N3) Niveau d'anglais : B2 Les candidats qui ne peuvent pas soumettre un certificat de test de compétence linguistique en japonais doivent avoir passé le test de langue japonaise en ligne de l'Université Meiji et avoir été acceptés par l'Université Meiji comme ayant un niveau équivalent ou supérieur de compétences linguistiques en japonais. Ceux qui ont réussi un niveau autre que N1 doivent l'avoir fait lors d'un test passé durant l'année scolaire précédente. Voir les conditions selon le programme dans Application Guidelines page 3

	<p>Pour les programmes en anglais score de TOEFL ou IELTS</p> <p>Voir les conditions selon le programme dans Application Guidelines page 7.</p>
Programmes d'études proposés	Voir Syllabus dans la Fact Sheet Meiji page 28
Durée de la mobilité	1 semestre ou une année universitaire
Aide financière	<p>Possibilité d'obtenir une aide à la mobilité internationale pour les étudiants inscrits dans un diplôme national à AMU. Plus d'information sur les bourses : https://www.univ-amu.fr/fr/public/aides-la-mobilite</p>
Logement	<p>Possibilité d'avoir un logement universitaire dans le campus Meiji :</p> <p>Ceux qui souhaitent être assignés en résidence sont tenus de payer la totalité du loyer pour le printemps avant leur arrivée. Les étudiants d'échange qui étudieront à Meiji pendant 1 an sont tenus de payer le loyer pour l'automne après leur arrivée mais avant le début du semestre d'automne.</p> <p>Information complémentaire Fact Sheet Meiji</p>
Dossier de candidature	<p>Site Exchange student program</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de motivation dactylographiée en français en présentant le projet de mobilité de l'étudiant et ses objectifs académiques et professionnels - CV avec photo, précisant le niveau d'anglais/coréen/chinois/japonais - Copie des relevés de notes universitaires (depuis la L1 + le bac). Prévoir une traduction en anglais des relevés de notes (<i>selon les destinations : traduction certifiée ou traduction vérifiée par la DRI selon gabarit fourni</i>). - Attestation du niveau d'anglais par un enseignant ou certification (IELTS, TOEIC, TOEFL) ou japonais (JLPT) - Lettre de recommandation <p>Pré-sélection des cours choisis en accord avec le responsable académique de la formation en vue de la préparation du contrat d'études (contrat d'études à télécharger sur le site ou à demander au gestionnaire RI).</p>
Conditions financières spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pour faire une demande d'admission au COE, les étudiants doivent démontrer des fonds suffisants disponibles pendant leur séjour au Japon. Au moins 120.000 JPY doivent être disponibles comme frais de subsistance mensuels pendant les études à l'étranger à l'université. Dans le cadre des documents de demande, les étudiants sont tenus de soumettre les pièces justificatives financières. - Un échange semestriel : 120 000 JPY *6 mois=720 000 JPY - Un an d'échange : 120 000JPY *12 mois=1 440 000 JPY
Date limite	A consulter sur le site Internet ou se renseigner auprès du gestionnaire de mobilité en DRI campus ou SRI
Pré-inscription en ligne	Création du dossier de pré-candidature sur Moveon

Contact académique	Contactez votre responsable de formation ou l'enseignant référent pour les relations internationales de votre faculté, département ou section d'études.
Gestionnaire de mobilité Relations internationales - DRI Campus ou SRI de votre faculté (en fonction de votre filière)	Contacts gestionnaires mobilité DRI / SRI

>> Avant toute candidature :

- Vérifiez votre éligibilité auprès du responsable pédagogique de la formation dans laquelle vous serez inscrit(e) pendant l'année de mobilité et/ou du Référent Relations Internationales de votre faculté.
- Puis, pour préparer votre candidature, prenez contact avec votre gestionnaire de mobilités internationales au bureau de la Direction des Relations Internationales de votre faculté (DRI-Campus) ou au Service des Relations Internationales (SRI) de votre faculté.